



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

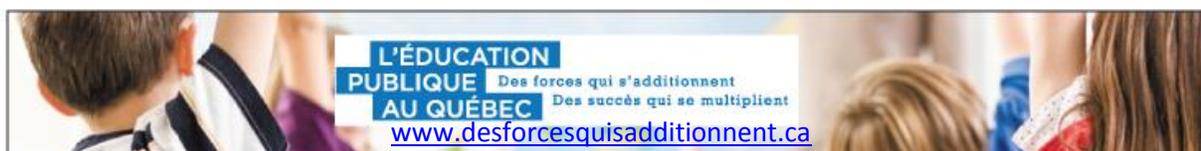
Pour diffusion immédiate

Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis reçoit un prix spécial de la part de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 23 novembre 2011 – La Commission scolaire des Phares (CSDP) est honorée d'annoncer que la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Bas-Saint-Laurent (CSST), lors de son colloque sur la santé et la sécurité au travail du 9 novembre dernier, à Rivière-du-Loup, a remis un prix spécial au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis (CFPMM).

La CSST a choisi de poser ce geste afin de mettre en valeur les efforts du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis pour promouvoir les principes de la santé et de la sécurité au travail auprès de ses élèves. La CSST souhaite ainsi souligner l'approche proactive de l'institution d'enseignement dans la prise en charge et l'intégration de la santé et de la sécurité au travail dans son établissement, tant par le réglage des outils et des machines que dans la formation professionnelle dispensée.

La CSST reconnaît ainsi le leadership de la direction, la mobilisation du personnel enseignant et non enseignant, de même que la participation soutenue des élèves aux efforts déployés. « Nous pensons qu'il est essentiel de sensibiliser nos élèves aux démarches visant la santé et la sécurité au travail dans la formation professionnelle. Nous voulons qu'ils deviennent attentifs aux risques que comportent leurs lieux de travail. Nous les formons à se protéger eux-mêmes et, éventuellement, ils deviendront des agents de prévention auprès de leurs confrères et consœurs de travail », commente M. Bertrand Michaud, directeur du Centre de formation des adultes et du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis.



La CSDP transmet ses sincères félicitations aux membres du personnel du CFPMM et à ses élèves, car ce sont eux qui relaieront les bonnes pratiques de santé et de sécurité dans les entreprises où ils travailleront.

-30-



Dans l'ordre habituel, M. André Bellemare, enseignant et chef de département – Métallurgie (Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis), M. Bertrand Michaud, directeur du Centre de formation des adultes et du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, Mme Linda Themens, conseillère – Prévention jeunesse, M. Steeve Rousseau, directeur – Santé et sécurité et Mme Mona St-Jean, directrice régionale – Commission de la santé et de la sécurité du travail du Bas-Saint-Laurent (crédit photo : CSST).

Source : M. Bertrand Michaud
Directeur
Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis
418 775-7577

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

